



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès des locaux

Question écrite n° 8692

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées concernant l'accès aux locaux des personnes handicapées. Lors de la présentation du plan d'action en faveur des personnes handicapées, au mois de juillet 2001, il a été estimé à 3 millions et demi le nombre de personnes handicapées souffrant d'affections différentes à divers degrés en France. Ces personnes sont confrontées, notamment, à des difficultés liées à l'accès aux lieux publics, institutionnels et commerciaux. En conséquence, il lui demande quelles sont les mesures engagées par le Gouvernement dans le cadre du plan d'accès des personnes handicapées en milieu de vie ordinaire.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8692

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 décembre 2002, page 4919

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)